



*Une équipe au service des clubs !*

**Réunion de Secteur  
RENTREE 2023/2024**



# CALENDRIER DES ACTIONS

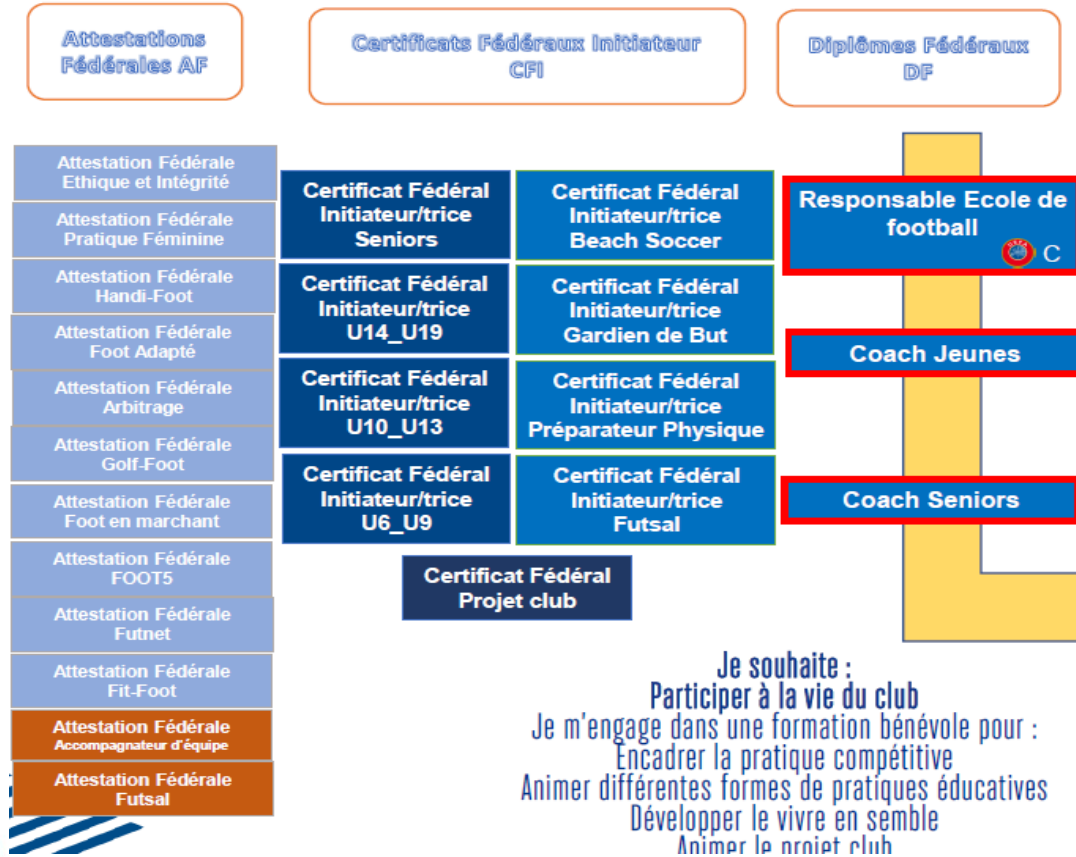
DATE	CATEGORIE CONCERNEE	MANIFESTATION	LIEU
16 septembre	U.11 + U.13 + U.15	Début des plateaux de brassage/observations	
23 septembre	U.9	Rentrée	
30 septembre	U.7	Rentrée	
21 octobre	U.7 + U.7f & U.9f	Plateau d'Halloween	Appel à Candidature
16 décembre	U.7 + U.7f & U.9f	Plateau de Noel (salle)	Appel à Candidature
03 février 2024	U.7 + U.7f & U.9f	Plateau du Carnaval (salle-synthé)	Appel à Candidature
6 avril 2024	U.13 & U.13f	Finales Départementales Festival	Appel à Candidature
30 mars 2024	U.7 + U.7f & U.9f	Plateau de Pâques	Appel à Candidature
04 mai 2024	U.13 & U.13f	Finales Régionales Festival	Oissel
mai 2024	U.11	Journée festives	Appel à Candidature
01 juin 2024	U.7 & U.9 + U.7f & U.9f	Journée Nationale des Débutants	Appel à Candidature
15 & 16 juin 2024	U.13 / U.15 / U.18 + U.13f & U.16f	FETE DU FOOT EN FAMILLE	CANISY



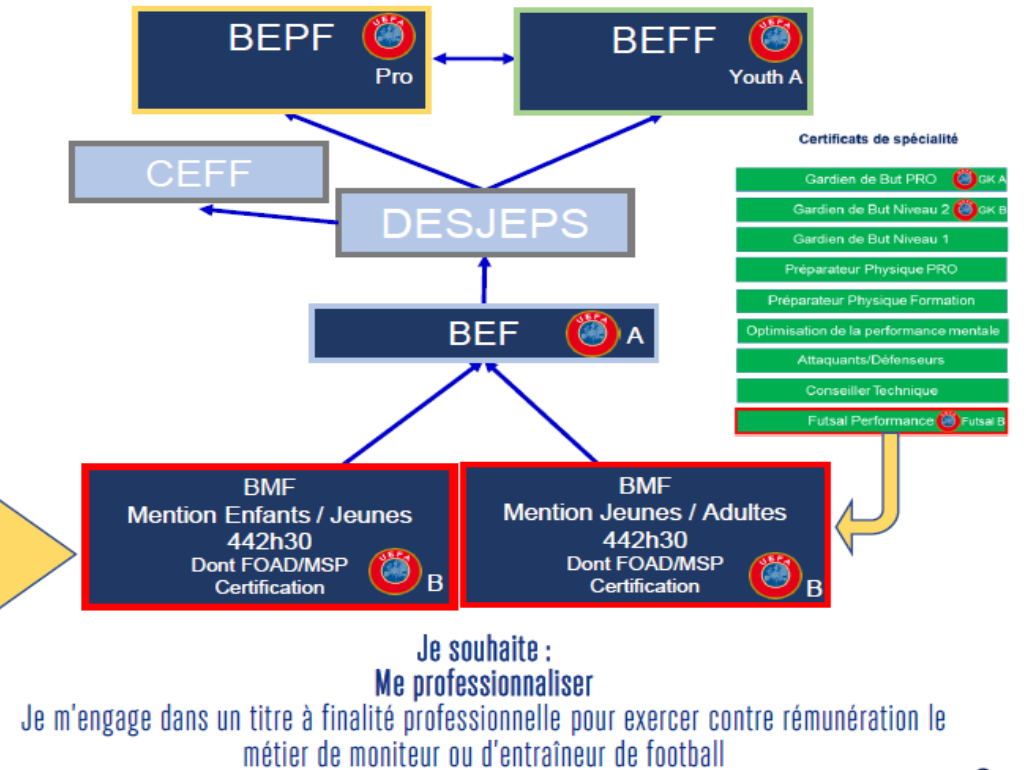
# FILIÈRE DE FORMATION DES EDUCATEURS

## La filière de formation des éducateurs

### Parcours bénévole



### Parcours Professionnel



## EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTIONNAIRE	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
MODULE SENIORS	CFI SENIORS	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U17-U19	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U15	CFI U14-U19	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U13	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U11	CFI U10-U13	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U9	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE U7	CFI U6-U9	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer <b>complet</b> directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

\*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales



# CALENDRIER DES FORMATIONS : EDUCATEURS

Formations	
CFI U6/U9	le 23/10/2023
	et le 22/11/2023
	le 08/03/2024
	et le 27/03/2024
CFI U11/U13	le 24/10/2023
	et le 15/11/2023
CFI U14/U19	le 21/12/2023
	et le 17/01/2024
CFI Senior	le 23/01/2024
	et le 17/02/2024
Programme Féminines	11/09/2023
	21/09/2023
	25/11/2023
Journée complémentaire CFF2	21/02/2024
Journée complémentaire CFF3	19/03/2024
Certifications CFF 1 2 3	27/09/2023
	13/03/2024



# POINT SUR LES MODIFICATIONS DES CHALLENGES

## U15 et U18 :

- Plus de challenge retour à une coupe classique
- Les premiers tours seront géographiques puis tirage intégral à partir des 8èmes de finale

## U13 :

- Challenge D1 Pitch sur poule unique (16 qualifiés finale départementale Pitch). Les 8 premiers de ce challenge sont également qualifiés pour la coupe de la Manche U13
- Challenge D2, peuvent participer toutes les équipes non retenues dans le challenge Pitch, répartition en 2 poules géographiques, 2 équipes du même club peuvent se rencontrer.

Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la coupe de la Manche ainsi que les 8 qualifiés du challenge D1 pour les 8èmes avec tirage intégral sur l'ensemble du département.

**1 équipe qualifiée par club pour la Coupe de la Manche**

# POINT SUR LES MODIFICATIONS DES CHALLENGES

## U11:

- 2 Challenges sur 5 tours avec niveaux, 1 et 2.
- Niveau 1 : 2 poules nord/sud. A l'issue du 5ème tour le District communiquera les équipes retenues sur la journée festive de fin de saison.
- Niveau 2 : 4 poules géographiques. A l'issue du 5ème tour le District communiquera les équipes retenues sur la journée festive de fin de saison.

*Aucun résultat ne sera communiqué par le district seul gestionnaire de ce challenge*

## Finalité : Journée festive sur le modèle JND.

Pour déterminer les équipes retenues les résultats sportifs seront analysés, tout comme le comportement, l'environnement de l'équipe ainsi que les éducateurs qui seront observés tout au long de la saison.

# PRINCIPES DATES BUTOIR JEUNES

**DATE BUTOIR = DATE À NE PAS DÉPASSER, DATE LIMITE.**

DATES	OCTOBRE							NOVEMBRE							DECEMBRE		
Numéro semaine	36	37	38	39	39	40	41	41	42	43	44	45	46	47	48	49	49
Samedi	S 09	S 16	S 23	M 26	S 30	S 07	M 10	S 14	S 21	S 28	S 04	S 11	S 18	S 25	S 02	M 05	S 09
Dimanche	D 10	D 17	D 24	M 27	D 01	D 08	M 11	D 15	D 22	D 29	D 05	D 12	D 19	D 26	D 03	M 06	D 10
U18	BR1		BR2		BR3			J1	J2	MR	MR	J3	J4	MR	MR	DB	J5
U15		BR1	BR2		BR3			J1	J2	MR	MR	J3	J4	MR	MR	DB	J5
U13		BR1	BR2		BR3			J1	J2	MR	MR	J3	J4		MR	DB	J5

**A la date du 06/12, les journées non jouées auparavant seront considérées comme match perdu pour les deux équipes.**

**La dernière journée (J5) doit être jouée en même temps pour l'ensemble des clubs.**





# ARTICLE 226 : MODALITÉS POUR PURGER UNE SANCTION

- A compter du surlendemain de l'exclusion, la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition.
- Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match d'une équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension.
- En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.



# ARTICLE 226 : MODALITÉS POUR PURGER UNE SANCTION

- L'expression « effectivement jouée » s'entend d'une rencontre ayant eu son aboutissement normal.
- Au cas où la rencontre serait interrompue, pour quelque cause que ce soit, le joueur suspendu inclut cette rencontre dans le décompte de sa pénalité. Les cartons adressés par l'arbitre lors d'une rencontre d'ayant pas eu son délai réglementaire sont maintenus.
- Si la rencontre interrompue est donnée à rejouer, le joueur suspendu ne peut prendre part à cette nouvelle rencontre.

# ARTICLE 226 : MODALITES POUR PURGER UNE SANCTION

Exemple : joueur ayant pris 2 matchs de suspension en équipe C

Equipe	1 <sup>er</sup> Week-end	2 <sup>ème</sup> Week-end	3 <sup>ème</sup> Week-end	4 <sup>ème</sup> Week-end
A	L'équipe joue	L'équipe joue	Forfait	Peut jouer
B	L'équipe joue	L'équipe joue	L'équipe joue	Peut jouer
C	Forfait	L'équipe joue	Exempt	Ne peut pas jouer



# MODALITÉS POUR PURGER UNE SANCTION 3<sup>ÈME</sup> AVERTISSEMENT

Exemple : Joueur suspendu pour trois jaunes

Joueur	Parution PV	1 <sup>er</sup> Week-end	Date d'effet	2 <sup>ème</sup> Week-end
Dupont	Le vendredi	Peut jouer	Lundi	Ne peut pas jouer

Equipe	1 <sup>er</sup> Week-end	2 <sup>ème</sup> Week-end	3 <sup>ème</sup> Week-end
A	L'équipe joue	L'équipe joue	Peut jouer
B	L'équipe joue	Exempt	Ne peut pas jouer
C	Forfait	Exempt	Ne peut pas jouer



# SANCTION MISE EN COMMISSION SPORTIVE PLÉNIÈRE

- L'automatique est à effectuer le match suivant la date de l'exclusion.
- Si sanction après Commission Sportive plénière supérieur à 1 match, le restant de sa sanction commencera à la date d'effet suivant la parution du PV (le lundi suivant).
- Si suspension à titre conservatoire en Commission Sportive restreinte, le joueur est suspendu jusqu'à la Commission Sportive plénière. Le décompte de ces matchs se fera à partir du match suivant la date de son expulsion.

# VÉRIFICATION PAR LE DISTRICT

- La Commission sportive et de discipline effectue toutes les semaines un contrôle de l'état de suspension des joueurs.
- Si constatation de la présence d'un joueur suspendu sur une feuille de match, la Commission de Discipline fera évocation (Art.187).
- Les conséquences en cas de confirmation de la présence d'un joueur suspendu sur une feuille de match est la perte du match par pénalité (-1 point).



# JOURNÉE DE RENTRÉE DES FÉMININES 09 ET 10 SEPTEMBRE 2023

À Hébécrevon sur les installations de l'AS Théreval

- Samedi matin : U13F -> 1<sup>ère</sup> journée de Brassage
- Samedi après-midi : U16F
- Dimanche : Séniors F à 8

Inscriptions auprès du District à l'adresse [ngohier@manche.fff.fr](mailto:ngohier@manche.fff.fr) ou au 02 33 77 33 40 **jusqu'au 04 septembre dernier délai.**

Restauration sur place, réservations auprès de Mr PACARY Dominique à l'adresse [531034@lfnfoot.com](mailto:531034@lfnfoot.com) ou au 06 81 97 21 74

# Catégories Féminines

Pratiques	Catégories	Née en	Autorisations / Dérogations possibles
Seniors F à 11 et à 8	À partir des U18F	À partir de 2007	3 U16F U17F max / eq avec un dossier de surclassement
U16F à 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• U16F</li> <li>• U15F</li> <li>• U14F</li> </ul>	2008 2009 2010	U13F autorisées en U16F avec autorisation médicale
U13F à 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• U13F</li> <li>• U12F</li> <li>• 3 U11F max</li> </ul>	2011 2012 2013	
U11F à 5 (Plateaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• U11F</li> <li>• U10F</li> <li>• 3 U9F max</li> </ul>	2013 2014 2015	2 U12F max autorisées en plateaux U11F
U9F à 4 (Plateaux)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• U9F</li> <li>• U8F</li> <li>• U7F</li> </ul>	2015 2016 2017	2 U10F max autorisées en plateau U9F

Chaque demande de dérogation sera étudiée par le Comité de Directeur du District

# PRÉVISIONS POUR LA SAISON 2023-2024



## Championnats Ligue

**Séniors** : 32 équipes engagées

**U18F** : 16 équipes engagées

**U16F** : 30 équipes engagées



Certaines équipes séniors à 8 sont engagées en coupe de France et/ou coupe de Normandie.



## Championnats District Manche

**Séniors à 11** : 5 équipes pré engagées

**Séniors à 8** : 39 équipes pré engagées

**U16F** : 20 équipes pré engagées

**U13F** : 23 équipes pré engagées

**U11F** : 10 équipes pré engagées

**U9F** : 12 équipes pré engagées



# ACTIONS POUR LA SAISON 23-24

- Journée de rentrée à Thérival le 09 et 10 septembre 2023
  - Action octobre Rose
- Journée Inter District U12F-U13F (lieu et date à déterminer)
  - Festival Pitch U13-U13F
  - Futsal janvier 2024 (toutes catégories)
    - Action toutes Foot
    - Formations Dirigeantes

FUTSAL



DISTRICT FOOTBALL  
**MANCHE**



## • BUREAU :

- **FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – FONCTIONNEMENT GENERAL – PROJETS**

Vincent DUBOURG - Guy DORIZON – Denis ROUXELIN - Jean-Pierre LOUISE - Jean-Claude NEEL

## • GROUPES DE TRAVAIL :

- **GRANDS EVENEMENTS :**

- WEEK END FOOT EN FAMILLE – FOOT DES PLAGES : V.DUBOURG- D.ROUXELIN – G.DORIZON – JC.NEEL – R.VILETTE (foot des plages) – K.SAUVEY

- **PROJETS FEDERAUX : LABELS FFF – FAFA – NOUVELLES PRATIQUES**

- LABELS FFF : membres G.DORIZON – A.BOUET – M.CHEVREAU – L.PARMENTIER

- FAFA : V.DUBOURG – M.ROUELLE – K.SAUVEY

- NOUVELLES PRATIQUES : G.DORIZON-A.BOUET

- **PREVENTION CONTRE LA VIOLENCE – LUTTE CONTRE LES INCIVILITES :**

- V.DUBOURG- G.DORIZON - D.ROUXELIN - S.HAMON – J.LUCAS. Y.LEREBOURG – C.MARIETTE

- **PROMOTION DU BENEVOLAT**

- Membres : V.DUBOURG – JC.NEEL - O.LECOEUR – K.SAUVEY



## • POLES ET COMMISSIONS :

- **JEUNES- TECHNIQUE- EDUCATEURS - FORMATION:** G.DORIZON
- JEUNES : G.DORIZON
- VETERANS : OLECOEUR
- FEMINISATION ET PROMOTION DU FOOT FEMININ : K.LAVARDE
- STATUT et FORMATION EDUCATEURS : G.DORIZON
- FORMATION DIRIGEANTS et NOUVELLES TECHNOLOGIES : S.HAMON
- FOOT EN MARCHANT : S. MOUSSAY
  
- **ARBITRAGE-REGLEMENTS – COMPETITIONS :** D. ROUXELIN
- ARBITRAGE : A.LEFEVRE
- SPORTIVE et DISCIPLINE : R.MOTTIN
- STATUTS et REGLEMENTS : R.ROUX
- COMPETITIONS : M.QUESNEL
- TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES : M.ROUELLE

## • POLES ET COMMISSIONS (SUITE) :

- **VIE DES CLUBS : BUREAU DU DISTRICT**
- FOOT PARTAGE : D.CHANCEREL
- COMMUNICATION et PARTENARIATS : JC.NEEL
- EVENEMENTIELLE :O.LECOEUR
  
- **COMMISSIONS REGLEMENTAIRES INDEPENDANTES :**
- APPEL : C.MARION
- OPERATIONS ELECTORALES : C.MARION
- MEDICALE : DR F.PAING



- 30/08 : Réunion de secteur à 19h à la salle du four à Digosville
- 11/09 : Réunion de rentrée jeunes à 19h à Pont Hébert (District)
- 19/09 : Soirée de remise des dotations aux vainqueurs des coupes séniors saison 22-23 au casino de Coutainville
- 24/10 : Soirée de remise des dotations aux vainqueurs des championnats séniors de la saison 22-23 au casino de Coutainville
- 22/11 : Assemblée Générale du District (lieu à définir)
- 28/11 : Soirée de remise des médailles bénévoles au casino de Coutainville

- 04/09 : Formation FMI à 18h et 19h30 a Pont Hébert (District)
- 14/09 : Réunion des capitaines – dirigeants et Arbitres D1-D2 à 19h à Pont Hébert (District)
- 21/09 : Réunion des capitaines – dirigeants et Arbitres D3-D4 à 19h à Pont Hébert (District)
- 02/10 : Formation nouveaux présidents / secrétaires / trésoriers à 19h Pont Hébert (District)

## A venir :

- Formation ***FAL (jeunes) outil numérique pour le foot éducatif***

La FFF développe depuis 2021 une application pour les plateaux du Foot éducatif U6 à U11.

Cette évolution vise à digitaliser les actions des bénévoles des clubs et un meilleur traitement des données et documents.

Formations des dirigeants/parents se fera dans les secteurs géographique U7-U9 avec l'équipe Technique du District.

# FORMATION ARBITRES

- Stage arbitres seniors : 2 septembre 2023
- Remise à niveau Arbitres Auxiliaires : 30 septembre 2023 de 9h à 12h
- Formation nouveaux Arbitres Auxiliaires : 30 septembre 2023 de 9h à 12h
- Stage jeunes arbitres : le 30 septembre 2023
- FIA : 07/08 et 14 octobre 2023

# Bilan sur le renouvellement des arbitres

A la date d'aujourd'hui :

- Au niveau de la Ligue : **709** arbitres désignables sur **1236**
- Au niveau District Manche : **70** arbitres désignables sur **154**
- Au niveau Seniors Manche : **44** arbitres désignables dont 10 stagiaires



# Statut de l'arbitrage

## Obligations saison 2023 - 2024 :

- **N1** : 8 arbitres dont 2 formés et reçus au cours des 3 saisons précédentes et dont 4 arbitres majeurs
- **N2** : 7 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs
- **N3** : 6 arbitres dont 1 formé et reçu au cours des 3 saisons précédentes et dont 3 arbitres majeurs
- **R1** : 5 arbitres dont 3 arbitres majeurs
- **R2** : 4 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- **R3** : 3 arbitres dont 2 arbitres majeurs
- **D1** : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur
- **D2** : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur
- **D3** : 1 arbitre
- **D4** : aucune obligation

**AUCUN CHANGEMENT**  
**AU NIVEAU DU DISTRICT**

# Modification dans les compétitions Jeunes

→ Suppression du carton blanc et retour au classique le carton jaune

→ Suppression de la règle des 10 m en Championnat et Coupes jeunes (cette règle est également supprimée dans les Coupes Seniors).



# FOOT PLAGES ÉTÉ 2023



# POINT SUR L'ACTION « FOOT PLAGES »

- 4 Dates : Coutainville – Barneville Carteret – Bréhal – Turlaville
  - Plus de 130 participants
  - Tournée en octobre – avril et été 2024
- Si souhait de recevoir une date, nous prévenir par mail.

# Une équipe au service des clubs !



District de Football de La Manche ▲ Le Hameau Thomasse ▲ 50880 PONT-HÉBERT ▲ ☎ 02 33 77 33 40  
district@manche.fff.fr ▲ comptabilite@manche.fff.fr ▲ arbitres@manche.fff.fr

[www.manche.fff.fr](http://www.manche.fff.fr)

Notre partenaire majeur  
**LA MANCHE**  
LE DÉPARTEMENT 